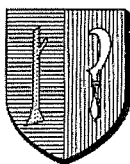


Rosenwiller, le 13 juin 2013

## CONVOCATION

POUR

LE CONSEIL MUNICIPAL



J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira en  
Mairie de Rosenwiller

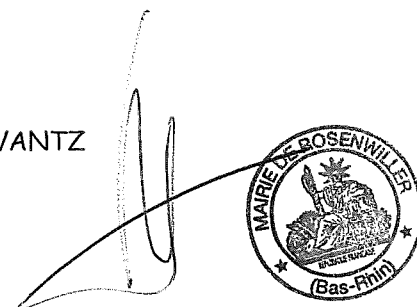
**Le mercredi 19 juin 2013 à 20h00**

et vous prie de bien vouloir y assister.

### ORDRE DU JOUR :

1. Adoption du compte rendu de la séance du 02 mai 2013
2. Informations
3. Dotation de la commune au CCAS
4. Décision Modificative de Crédits au Budget Assainissement
5. Ouverture de Crédits au chapitre 23 du Budget Commune
6. Demande d'agrément au dispositif « DUFLOT
7. Travaux supplémentaires route de Gresswiller
8. Adoption du rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement.
9. Présentation du rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.
10. DIVERS

Philippe WANTZ  
Le Maire



Département  
Bas-Rhin

*COMMUNE DE ROSENWILLER*

Arrondissement  
MOLSHEIM

*Compte-rendu  
du Conseil Municipal*

## **Séance du 19 juin 2013**

Nombre de Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 12

**Sous la Présidence de M. WANTZ Philippe, Maire**

**Membres présents** : RUEL Pierre, Adjoint, HUCK Jean-Claude, Adjoint, BARABINOT Dominique, BLANSCHÉ Alain, DUFFNER Laurent, EINHART Michel, FISCHER-STEGER Anne, HUBER Agnès, HUCK Claudine, HUCK Jean-Georges, WISSER Sébastien

**Membres absents et excusés** : ARNOLD Thomas, EINHART Roland, MUHLMEYER Etienne

Le secrétaire de séance ayant été désigné en la personne de Madame HUCK Claudine, le quorum étant atteint; le Maire remercie par avance l'ensemble des membres présents pour leur participation à cette réunion.

Ouverture de la séance du Conseil Municipal : 20h15

### **1 APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE**

Le Maire soumet aux voix le procès verbal de la séance du 28 mars 2013 pour approbation.

Le compte rendu est adopté sans observations, ni modifications.

**11 VOIX POUR**

**1 ABSTENTION**

### **2 INFORMATIONS**

**1) Compte-rendu réunion cimetière israélite (06/05)** *Commenté par le Maire*

Le Maire rappelle que ces travaux entrent dans le cadre du Fonds de Valorisation des Sites Touristiques et Naturels (FVSTN), enveloppe attribuée à la commune par la CCCR.

Les subventions sollicitées auprès de l'Etat et du Conseil Général ont été accordées. Nous sommes encore dans l'attente d'une réponse de la Région et des Architectes des Bâtiments de France.

Lors du dernier comité de pilotage, après s'être mis d'accord sur le contenu des panneaux, il a été décidé que la traduction en allemand serait intégrée sous forme de résumé sur les 4 panneaux. Les travaux débuteront en octobre.

2) Compte-rendu réunion AG Pays Bruche Mossig Piémont (14/05) Commenté par Pierre RUEL

Après avoir rappelé que « Le Pays » regroupe 83 communes, Pierre RUEL liste les faits marquants de l'année 2012 :

- la mise en place de la location de vélos électriques dans des stations relais (ex : l'office de tourisme de Molsheim);
- la réalisation d'une photothèque des 4 saisons à destination des offices de tourisme et à disposition des communautés de communes;
- la tenue d'un forum emploi pour les seniors (+ 45 ans) qui a connu un large succès;
- la création d'un espace info énergie à disposition des communes et des particuliers.

Les comptes 2012 présentent un déficit en raison d'une baisse des subventions de l'Etat en faveur de la MEFE (Maison de l'Emploi et de la Formation).

Orientations 2013 :

- L'économie touristique est le 2ème potentiel de développement économique. Une grande journée sera organisée sur ce thème au dôme de Mutzig autour des villages de saveurs.
- L'éco-mobilité : avec la promotion des trajets en vélo pour aller au travail et l'encouragement au télétravail
- La poursuite de la création d'entreprises et de la sensibilisation aux économies d'énergie.

Madame Marie-Reine FISCHER, présidente du « Pays », a annoncé le lancement d'une réflexion pour actualiser la charte du « Pays » sur les orientations à prendre pour maintenir l'attractivité du « Pays » avec une première rencontre le 12 juin.

3) Compte-rendu réunion Syndicat Mixte du Piémont des Vosges (SMPV) (14/05) Commenté par Pierre RUEL

Une analyse des résultats du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) a été menée 6 ans après son approbation. Le Scot du Piémont des Vosges est un projet de territoire couvrant 35 communes.

Quelques résultats clés de l'analyse portant sur les années 2007 à 2025 :

- *Démographie* : la croissance démographique du Piémont des Vosges se poursuit, mais un fléchissement dans l'augmentation de la population à l'horizon 2025 est attendu.
- *Logements* : environ 90% des nouveaux logements se sont réalisés en enveloppe urbaine et les logements groupés représentent 71% des logements réalisés.
- *Environnement* : l'intégration des éléments de Trame Verte décidés par les élus dans les projets d'urbanisme est exemplaire.
- *Consommation foncière* : les emprises des zones d'urbanisation dans les POS/PLU ont été réduites de 75 ha et classées en zones naturelles ou agricoles.

#### 4) Compte-rendu réunion plénière CCCR (14/05) Commenté par le Maire

- La zone industrielle du Rosenmeer : les terrains sont encore en phase d'acquisition. Un premier terrain de 20 ares a été vendu à la CCCR. Le prix de l'are est d'environ 500€.
- L'itinéraire des pistes cyclables prévu dans le schéma de cohérence entre Rosheim et Boersch suscite un débat sur ce qui avait été décidé il y a 3 ans, à savoir choisir un bureau d'étude, définir un nouveau tracé, utiliser le tracé de la voie ferrée pour faire la piste cyclable.

#### 5) Compte-rendu commission géographique (24/05) Commenté par Jean-Claude HUCK

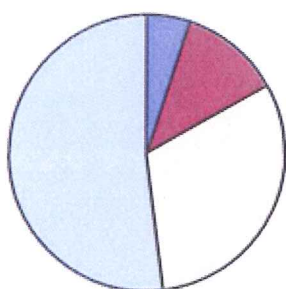
Jean-Claude HUCK explique que les réunions de la Commission Géographique découlent du transfert « Eau » de la commune au SDEA. Les points évoqués étaient :

- *les résultats financiers 2012*. On rappelle la participation de la commune au budget « Eau » à hauteur de 30 000 €
- *les crédits de report 2013* : ils sont relativement importants (171 000 €) car les travaux réalisés en partenariat avec Rosheim n'ont pas été facturés en 2012.
- *Prévision des travaux* : La suppression de notre réservoir et l'amélioration de la pression sont prévues pour 2014.
- *divers* : La sécurité incendie reste de la responsabilité de la commune. Concernant le recensement des points d'eau, la commune a transmis les informations demandées au SDIS.

#### 6) Compte-rendu réunion territoriale du SDEA (18/06) Commenté par Jean-Claude HUCK

Conseil territorial :

- Sur le territoire Centre-Sud, 26% des collectivités ont opté pour un transfert total Eau contre 38% pour un transfert total Assainissement.
- Le bilan technique est satisfaisant. Rosenwiller est la commune du canton (suivie par la commune Griesheim) ayant le meilleur rendement : 85% (eau achetée à la ville de Rosheim/eau distribuée aux particuliers).
- Le SDEA a fait une étude sur deux collectivités concernant la facturation des eaux usées issues des ressources alternatives (eaux de pluie ou eaux de puits).



■ 5%	Ressources alternative rejetée avec installation conforme
■ 12%	Ressource alternative rejetée avec installation non conforme
□ 31%	Ressource alternative uniquement utilisée en arrosage
□ 52%	Pas de ressource alternative

Il est prévu d'étendre cette étude à d'autres collectivités et dans un deuxième temps; mettre en place un mode de facturation qui reste à définir.

### Assemblée territoriale :

- une enquête de satisfaction a été menée auprès des élus. 36% de réponses ont été recueillies sur le territoire Centre Sud.
- La création d'un site extranet mis en service courant août sera un véritable outil pour les élus. Ex : plans digitalisés accessibles, et beaucoup d'informations importantes
- Actualisation des règlements de service : évolution des règlements « Eau » et « Assainissement ». L'information sera transmise aux administrés par courrier et complètera le règlement déjà diffusé.
- Un partenariat entre la Chambre des Notaires du Bas-Rhin et le SDEA facilitera la contrainte des actes notariés. L'acquéreur devra s'assurer, dans un délai d'un an, que l'Assainissement Non Collectif est aux normes selon 3 niveaux de contrôle. La commune devra transférer les certificats d'urbanisme au SDEA.

### 7) Point planning rue de l'école *Commenté par le Maire*

Un décalage est survenu dans la programmation des travaux « eau et assainissement » prévus rue de l'école en raison d'un problème de publicité dans la procédure de consultation menée par le SDEA. Une nouvelle procédure de consultation a été menée et suite à l'ouverture des plis; l'entreprise DENNI LEGOLL a été retenue avec une moins value de 20 000€. De ce fait, la même entreprise effectuera les travaux de réseaux et de voirie.

Les travaux initialement prévus le 17 juin démarreront le 25 juin rue des moutons et rue principale (au niveau du 75 rue principale). Pour la rue de l'église, la conduite passera à l'intérieure de l'existante. Le délai de fin de chantier des travaux d'eau et d'assainissement est prévu fin août.

Pour information, la rue principale sera également refaite cet été par la Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin. Les travaux s'étaleront sur 3 jours.

### 8) Plantation route de Grendelbruch *Commenté par le Maire*

Etant donné que les plantations n'ont quasiment pas poussé sur le talus ni sur la plate-bande le long de la route de Grendelbruch, un comptage sera réalisé à la fin août et l'ensemble des saules et des arbustes qui n'auront pas poussé sera remplacé sans aucun frais. L'entreprise Thierry MULLER a déjà arraché les mauvaises herbes.

### 9) Avancement des travaux d'éclairage de l'église + chaudière *Commenté par le Maire*

La chaudière a été démontée le samedi 1<sup>er</sup> juin par un groupe de bénévoles. Environ 1,4 tonnes de matériaux ont été ramenées à la société BARUCH. La prochaine étape sera le flocage du plafond et l'installation des nouvelles citernes courant juillet. Il reste également à démanteler l'ancien réservoir.

L'éclairage de l'église qui devait s'éteindre à 23h30 ne fonctionne pas correctement. Les boîtiers défectueux seront remplacés et les projecteurs seront re-testés car on constate une zone d'ombre au niveau de la tour et un halo lumineux par temps de brouillard.

### **3. DOTATION DE LA COMMUNE AU CCAS** *Commenté par Pierre RUEL*

Il s'agit de l'exécution des prévisions du budget de la commune.

#### **Point 3: DOTATION DE LA COMMUNE AU BUDGET CCAS**

VU le budget primitif du budget CCAS comprenant une dotation du budget de la commune d'un montant de 3 000,00 €

Entendu les explications du Maire, Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ DECIDE d'affecter une dotation de la commune au budget « CCAS »

#### Dotation du budget « COMMUNE » vers le budget « CCAS »

Du budget COMMUNE	vers le budget « CCAS »	Montant
chapitre 65	chapitre 74	3 000€
article 657362	article 747	
(subventions de fonctionnement)	(subventions d'exploitation)	

### **4. DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS AU BUDGET ASSAINISSEMENT**

*Commenté par Pierre RUEL*

Pierre RUEL explique que le chapitre 65 du budget « Assainissement » a été sous estimé.

#### **Point 4 : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS**

VU l'insuffisance de crédits au chapitre 65 du budget « ASSAINISSEMENT » pour le paiement de la participation communale au fonctionnement de la station d'épuration du Rosenmmer

Entendu les explications du Maire, Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

➤ ACCEPTE d'exécuter la décision modificative suivante :



## **6. DEMANDE D'AGREMENT AU DISPOSITIF « DUFLOT »** *Commenté par le Maire*

Le Maire informe que dans le cadre de la loi des Finances 2013, le dispositif « Scellier » a été remplacé par le dispositif « Duflot ». Il s'agit d'une aide fiscale de l'Etat permettant aux particuliers d'amortir leur investissement dans la pierre pour la réalisation de logements locatifs.

### **Point 6 : DEMANDE D'AGREMENT AU DISPOSITIF** **« DUFLOT » POUR LES COMMUNES DU BAS-RHIN** **SITUEES EN ZONAGE B2**

**VU** la loi n° 2012-1509 du 29 décembre 2012 de finances pour 2013, notamment en son article 80 ;

**VU** le décret n° 2010-1112 du 23 septembre 2010 relatif à l'agrément prévu au X de l'article 199 septvicies du code général des impôts ;

**CONSIDERANT** que ladite loi de finances pour 2013, crée un nouveau dispositif d'aide à l'investissement locatif appelé à remplacer le précédent dispositif dit « Scellier » intermédiaire. Il consiste en une réduction d'impôts de 18% étalée sur 9 ans pour la construction ou l'acquisition d'un logement neuf, en contrepartie d'un engagement de location sur la même durée avec respect d'un plafond de loyers et de ressources pour les locataires ;

**CONSIDERANT** que ce dispositif est applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 jusqu'au 31 décembre 2016 et concerne les communes situées en zone A et B1. A titre transitoire, les communes situées en zone B2 sont éligibles au dispositif jusqu'au 30 juin 2013 ;

**CONSIDERANT** qu'au-delà de cette date, seules les communes ayant obtenu un agrément délivré par le Préfet de Région, après avis du Comité Régional de l'Habitat, (CRH), pourront prétendre à ce dispositif sur la base d'une analyse de la tension du marché locatif et des besoins recensés ;

**CONSIDERANT** les dispositions du POS et les orientations du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT), la commune de Rosenwiller sollicite cet agrément auprès du Préfet de la région Alsace.

Entendu les explications du Maire, Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** de déposer une demande d'agrément permettant l'application du dispositif « Duflot » sur son territoire
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à déposer une demande d'agrément au dispositif « Duflot » et signer toutes les pièces nécessaires.





Le SDEA assure le contrôle et l'entretien des installations d'assainissement non collectif des usagers domestiques.

**Point 8 : SDEA : RAPPORT ANNUEL 2012**  
**SUR LA QUALITE**  
**DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT**

Jean-Claude HUCK présente et soumet aux membres du Conseil Municipal le rapport annuel du SDEA sur la qualité du service public d'assainissement.

Le rapport est disponible sur le Site Internet du SDEA :

Onglet : Espace usagers, Rubrique : L'eau dans votre commune : Connaître la qualité de l'eau.

Saisissez une commune : ROSENWILLER

Rapport annuel assainissement télécharger : SYNDICAT DU ROSENMEER

Ou lien : <http://www.sdea.fr/media/ASR/RA/RA-asst-Rosenwiller-2012.pdf>

Entendu les explications du Maire, Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ADOPTE le rapport annuel 2012 du SDEA sur la qualité du service public d'assainissement

**9. PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2012 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE**

Idem, Jean-Claude HUCK expose les comptes-rendus financiers et techniques de la commune. La facturation de l'eau à l'abonné est de 1,29€/m<sup>3</sup> avec une part fixe de 36€. Le taux d'impayé des factures d'eau s'élève à 1,25%.

La qualité de l'eau est douce, faiblement minéralisée.

**Point 9 : SDEA : RAPPORT ANNUEL 2012**  
**SUR LA QUALITE**  
**DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE**

Jean-Claude HUCK présente et soumet aux membres du Conseil Municipal le rapport annuel du SDEA sur la qualité du service public d'eau potable

Le rapport est disponible sur le Site Internet du SDEA :

Onglet : Espace usagers, Rubrique : L'eau dans votre commune : Connaître la qualité de l'eau.

Saisissez une commune : ROSENWILLER

Rapport annuel eau potable télécharger : COMMUNE DE ROSENWILLER

Ou lien <http://www.sdea.fr/media/ASR/REP/RA-EP-Rosenwiller-2012.pdf>

Entendu les explications du Maire, Le Conseil Municipal

- **PREND ACTE** du rapport annuel 2012 du SDEA sur la qualité du service public d'eau potable

## **10. DIVERS**

### **Courriers :**

- Compte tenu des restrictions budgétaires, le Conseil Général ne subventionnera plus la natation à partir de la rentrée prochaine.  
A titre d'information, il s'agissait d'un montant d'environ 110€
- La Communauté de TAIZE, relayée par Suzanne HERR : La 36<sup>ème</sup> rencontre européenne de jeunes se réunira à Strasbourg du 28 décembre 2013 au 1<sup>er</sup> janvier 2014. 250 jeunes seraient à héberger dans les 4 communautés de paroisses (Rowenwiller, Rosheim, Bischoffsheim et Griesheim). Environ 25 foyers d'accueil (à raison de 2 jeunes par foyer) sont souhaités dans notre commune. La commune pourrait mettre à disposition la salle communale, mais compte tenu du nombre de nuits, cela pose un problème sanitaire.

### **Démolition de la grange au 87 rue principale**

Les travaux de démolition devraient démarrer la deuxième semaine du mois de juillet. Le Maire suggère d'aménager le terrain en pente douce en le faisant reposer sur des « L » pour bien stabiliser le tout. Il faudra voir sur place avec l'entreprise AMIANTEKO.

Jean-Claude HUCK propose de récupérer les agglos pour stabiliser les chemins ruraux, sachant qu'une partie sera utilisée pour combler la cave. A réfléchir

### **Ancien dépôt de gravats**

Un engazonnement d'environ 1300m<sup>2</sup> était prévu à l'ancienne décharge afin d'éviter la montée excessive des mauvaises herbes. Or l'entreprise n'a pas encore pu intervenir; les mauvaises herbes envahissent le terrain. Le Maire propose de reconsidérer la question en automne ou d'annuler les travaux.

## Urbanisme

### DECLARATIONS PREALABLES

DP 067 410 13 E0002 VELTEN Bruno	Ravalement de façade	ACCORDE
DP 067 410 13 R0003 HELMBACHER Maurice	Mur de soutènement	ACCORDE
DP 067 410 13 R0004 LIENHARDT Daniel	Ravalement de façade	ACCORDE
DP 067 410 13 R0006 BIERNACKI Jean-Claude	Création d'une terrasse	En cours
DP 067 410 13 R0007 KIMM Jeannine	panneaux photovoltaïques	En cours
DP 067 410 13 R0008 CERONE Ulrike	Agrandissement d'un vélux	ACCORDE
DP 067 410 13 R0009 DUFFNER Philippe	Création d'un abri pour le bois	En cours
DP 067 410 13 R0010 LEGIN Bertrand	Création d'une terrasse	En cours
DP 067 410 13 R0011 LEGIN Bertrand	Création de velux	En cours
DP 067 410 13 R0012 HEIDT Florent	Abri d'un escalier	En cours

### PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 067 410 12 R0003 EINHART Frédéric	Construction d'une maison individuelle	En cours
--------------------------------------	--	----------

DIA :

Le Maire et les conseillers décident de ne pas préempter pour la vente de la parcelle 119 section A contenant 4,98 ares au lieu dit LINDENRAIN 8 rue de Molsheim.

### Divers :

- *Michel EINHART* interroge le Maire sur le projet du lotissement.  
Le 21/06 le Maire a RDV avec le Directeur de l'Etablissement Public Foncier du Bas-Rhin (EPF). Il s'agit d'un établissement qui a vocation d'acquérir directement pour le compte de ses membres, des biens fonciers ou immobiliers, les porter, les gérer et les rétrocéder à la collectivité, lorsqu'elle est prête à lancer son projet d'aménagement. L'EPF accompagne par des conseils techniques le projet en cours.

- *Alain BLANSCHÉ* pour des raisons de sécurité, propose de barrer ponctuellement la rue principale au moment du feu d'artifice du 13 juillet organisé par le Club des Jeunes. Il faudra prendre un arrêté de circulation pour la manifestation.

*Jean-Georges HUCK* fait lecture aux conseillers d'un article paru dans les DNA le 21 mai 2013 sur la commune de Neuf Brisach qui a installé un boîtier électrique « Varilum » permettant de faire d'importantes économies d'énergie sur l'éclairage public

Fin de la séance : 22h35